

SESSION 2020

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : LETTRES – HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Partie 1 : Sujet géographique sous forme composée

Aménager les territoires face aux risques.

Partie 2 : Commentaire de document

Trois-cent-quatre-vingt contre quatre-vingt-dix-sept

Enfin, le voilà arrivé le jour où une Chambre française a consacré par une immense majorité le droit des femmes françaises à être des citoyennes. La date du 20 mai 1919 restera gravée dans nos annales et dans nos cœurs par un sentiment de joie profonde.

Nous avons eu peine à réfréner nos applaudissements dans les tribunes de la Chambre des Députés, lieu auguste où les hommes députés ont seuls le droit de pérorer indéfiniment mais où les femmes n'ont eu jusqu'ici que le droit de se taire. Nous espérons bien que lorsqu'elles utiliseront leur droit de parler à la tribune, elles se rappelleront leurs impressions d'auditrices et qu'elles montreront qu'on peut exposer beaucoup de choses importantes en peu de mots.

Nous ne savons pas le sort que réserve le Sénat au projet de loi donnant aux femmes le suffrage intégral, mais nous savons une chose, c'est que rien ni personne ne peut plus nous enlever le fait moral du vote de la Chambre et de sa splendide majorité. C'est un fait acquis à l'Histoire et qui a une importance capitale aux yeux du monde entier. Il réhabilite à la fois la femme française qu'il remet à sa place naturelle et méritée dans son pays, et il réhabilite aussi le Parlement français qui a su du moins faire un premier geste en vue de la reconnaissance du droit féminin. Les télégrammes enthousiastes que nous publions plus loin sont un témoignage de la joie manifestée par nos amies suffragistes de l'étranger.

Cependant l'heure n'est pas venue pour les suffragistes de s'endormir sur leurs lauriers; il leur faut mener une campagne intense auprès des sénateurs de leur département ou de leur ville, pour les prier de voter en faveur du suffrage féminin. Qu'elles ne se préoccupent pas de savoir si ces sénateurs les connaissent ou non, l'important est de manifester un désir que beaucoup de gens croient inexistant et d'agir très rapidement car la discussion du projet de loi est prochaine. Un modèle de lettre publiée ci-dessous et qui peut être modifié à l'infini servira d'exemples à celles qui croient ne pas savoir comment elles doivent écrire.

La plus modeste des ouvrières de la ville ou de la campagne a le même droit que nous toutes de manifester son opinion, et le *devoir très positif* de nous aider en faisant pression sur les sénateurs. Nos parlementaires sont plus sensibles qu'on ne croit aux lettres reçues de leurs électeurs ou futures électrices ; plus les lettres seront nombreuses, mieux cela vaudra ; écrivez et faites écrire.

« Femme, ose être » ; c'est le moment pour toutes les féministes de se rappeler ce principe et de le mettre en pratique. Il faut voir les sénateurs, leur écrire ou agir sur eux d'une façon quelconque. Si nous désirons le succès, sachons le *vouloir* et agir en conséquence.

La Présidente de l'Union Française pour le suffrage des Femmes
Marguerite de Witt-Schlumberger.

MODELE DE LETTRE

Date.

Monsieur le Sénateur,

Puisque c'est vous qui représentez notre région au Sénat, c'est à vous que je m'adresse pour vous demander instamment de bien vouloir voter en faveur du suffrage féminin lors de la discussion prochaine du projet de loi. Je désire voter et je connais beaucoup de femmes qui sont de mon avis, et qui comprennent maintenant l'utilité du droit de vote pour défendre leurs intérêts et ceux de leur famille, et l'utilité du vote pour lutter contre la tuberculose, l'alcoolisme et la criminalité.

Comptant sur votre bienveillance, Monsieur le Sénateur, je vous prie d'agréer l'expression de mes respectueux sentiments.

Signature.

Source : Marguerite de Witt-Schlumberger, « Trois-cent-quatre-vingt contre quatre-vingt-dix-sept », *La Française : journal de progrès féminin*, 31 mai 1919.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	0210J	102	2193

► **Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	0210J	102	2193